

Pour un bloc sobre en énergie au CH de Roubaix

Sanitaire

Date de publication : 12 mars 2024

Généralités

Objectif :

- Réduire les consommations d'énergie du CH de Roubaix.
- Réduire le coût énergétique.
- Réduire nos émissions de CO2e.

La pratique consiste à mettre les blocs opératoires en mode veille lorsqu'ils ne sont pas utilisés :
• Le mode veille est déclenché de 20h le soir à 6h le lendemain matin.
• Les blocs non utilisés ne sont plus ventilés à 100% la nuit.

Cela se traduit par la réduction des débits d'air (soufflage et reprise) et la modification des consignes de température de reprise hors période d'activité. La qualité de l'air et les normes hygiènes, en mode veille sont maitrisées et garanties. L'installation d'un écran tactile dans l'environnement du bloc permet une relance rapide des équipements en cas de nécessité d'intervention chirurgicale d'urgence. Cet écran intègre la surveillance de pression du bloc et le mode de fonctionnement utilisé (normal ou veille). Il est relié à la gestion technique de bâtiment.

Etapes de mise en oeuvre

• Elaboration du plan de sobriété énergétique par l'établissement.
• Proposition du projet par l'exploitant CVC.
• Elaboration de l'étude pour un bloc test.
• Elargissement du projets à 11 blocs opératoires sur 14.
• Mise en place des automates de régulation.
• Création des vues de supervision.
• Réglages et mises en services des appareils.
• Validation de la procédure de basculement du mode veille vers le mode normal.

Essaimage

Les principaux leviers

• Travailler en étroite collaboration avec les utilisateurs des salles de blocs, les services techniques, l'exploitant CVC si existant, l'unité de gestion des risques infectieux et l'encadrement des blocs opératoires.
• La communication et la sensibilisation sont également essentielles pour convaincre.
Le régulateur des blocs a validé la procédure de relance du mode normal depuis le mode veille.

Les principaux freins

Le frein premier est financier. Le coût global de l'opération s'élève à 9k€ par salle de bloc soit 99K€ pour les 11 blocs. Le levier du financement est à anticiper. Mais le retour sur investissement est important. Dans notre cas du mode veille, il est de deux ans et demi.

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

guillaume.blas@ch-roubaix.fr

L'établissement

Date de mise en œuvre : 1 septembre 2022

Durée du projet : 5 mois

CH de Roubaix 59056

Type de structure : Sanitaire / Public

Obligation réglementaire : Oui

Décret tertiaire

Déclenchement
La qualité d'air des salles opératoires exige une grande utilisation d'énergie pour limiter le risque de contamination aéroportée. La ventilation des blocs représente une consommation énergétique importante (chauffage, refroidissement, humidité, ventilation). Dans un contexte de réduction des coûts et d'efficience énergétique, le CH Roubaix a souhaité mettre en place la solution du mode veille.

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

10/10

Remplace une pratique existante

Les ressources

Temps

Projet long à déployer. Il faut le tester sur une salle avant d'élargir aux autres blocs

Beaucoup

Personnel (équipe projet, déploiement...)

Le projet est réalisé par une entreprise extérieure. Une fois l'automate changé et programmé sur la GTB, seul un suivi simple est à assurer en interne

Peu

Des compétences en interne

Bloc/UGRI/service technique

Beaucoup

Des compétences externes (prestations externes)

Exploitant CVC et sous traitant Schneider pour la partie GTB

Beaucoup

Des équipements, du matériel

Un afficheur en salle et changement de l'automate dans l'armoire de traitement d'air

Peu

Des financements (internes et externes)

Il faut compter 9 k€ par salle

Beaucoup

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [] Administration
- [x] Services techniques
- [x] Professionnels
- [x] Bénéficiaires
- [] Tutelles
- [x] Autres : Fournisseurs

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Plan de sobriété énergétique du CH

Les impacts

Sur l'environnement : Impacts positifs

Réduction de nos consommations d'énergie d'environ 50% :
• 98MWh en moins en électricité.
• Economie de 84MWh sur le poste chauffage.
Réduction de nos émissions de CO2 :
• 15 tonnes en moins sur le poste chauffage.
• 7 tonnes pour l'électricité soit 22 tonnes sur l'année.

Sur les professionnels : Non applicable

Sur les usagers : Impacts positifs

Exploitant Chauffage Ventilation Climatisation (CVC)

Sur l'organisation : Non évalué

Sur le médico-économique : Impacts positifs

Le mode veille sur les 11 blocs opératoires nous a permis de baisser notre facture de 28.714€ pour la consommation électrique et de 8.679€ pour la partie chauffage soit un total de 37.393€ sur un an